

Actualité nationale - initiative

→ La Vie protestante Neuchâteloise-Berne-Jura, 01.07.08, MENACES SUR LES LOTERIES D'UTILITÉ PUBLIQUE, p. 3

Alors que viennent d'être publiés les excellents résultats des maisons de jeux et des loteries, la Loterie romande (LoRo) tire la sonnette d'alarme: les conflits de compétences entre la Confédération et les cantons freinent son développement, et par là même l'action associative de notre pays.

«Si rien ne change, le bénéfice de la Loterie romande (LoRo) pourrait diminuer de 50%», estime José Bessard, directeur de la communication de l'organisation romande de jeux et de loteries. Parallèlement, Philippe Donati, trésorier du chalet Le Bon Larron à Chaumont (NE) affirme sans hésiter: «On ne pourrait simplement pas subsister sans la LoRo.» La gestion bénévole et efficace d'un tel lieu et l'encaissement des locations permettent de couvrir les charges, mais en aucun cas les investissements d'une réfection de façade ou de remplacement d'une chaudière. «Là, c'est vers la LoRo qu'on se tourne à tous les coups», poursuit-il.

Quelle menace plane donc sur les loteries helvétiques, ces mécènes incontournables de la culture du social et du sport? Il faut remonter à 2002, date à laquelle le conseiller fédéral Otto Stich est parvenu à réintroduire les casinos sur sol suisse, avec l'argument d'une fiscalité sur les maisons de jeux au bénéfice de l'AVS dans une très large mesure. Une réflexion globale sur la politique des jeux d'argent aurait alors évité les conflits de compétences qui allaient surgir entre la Confédération et les cantons. En 2006, la Commission fédérale des maisons de jeux (CFMJ) intente un procès à la LoRo devant le Tribunal administratif fédéral contre le jeu de loterie électronique Tactilo. D'après la CFMJ: ce type de jeu relèverait davantage des machines à sous, dont l'utilisation est réservée aux casinos. Quelque 700 machines devraient donc être retirées des bars et cafés de Suisse romande. La LoRo contre-attaque et obtient un effet suspensif pour vice de procédure, un organe fédéral n'ayant pas, à ses yeux, à se mêler des loteries placées sous la surveillance des cantons. La pugnacité des casinos n'est pas si surprenante de la part de sociétés à but lucratif, censées servir leurs actionnaires en premier lieu. Pour elles, la portion

congrue des loteries à l'ancienne, en constante diminution, tel est le terrain de chasse de la LoRo et de son équivalente suisse alémanique Swisslos.

Deux cultures

Swisslos fonctionne sur le modèle d'un office ou d'une caisse de compensation. Elle encaisse la manne des jeux de loteries puis la redistribue aux organes cantonaux compétents. Rien à voir avec le marketing image de la LoRo, sa perception sympathique du public, son imbrication dans la culture de l'ouest de la Suisse. Dans le canton de Berne, c'est à la police, au Département fonds et autorisations, que le cinéma Le Royal de Tavannes a adressé sa demande de soutien pour financer sa rénovation. Et suivant les cantons, un bénéficiaire ne sait pas toujours d'où provient l'argent, les organes de répartitions mixant parfois les subventions publiques aux fonds en provenance des loteries. La Suisse allemande navigue donc en pleine opacité. Un flou que l'organe de surveillance des loteries a demandé à Swisslos de dissiper par la publication, à l'avenir, de la liste de ses bénéficiaires.

Des raisons d'espérer

L'absence de parallélisme entre les fonctionnements des sociétés de loteries de part et d'autre de la Sarine pourrait faire douter des chances d'abou-



tir de l'initiative «Pour des jeux d'argent au service du bien commun» lancée au printemps dernier par divers acteurs conscients des enjeux en présence. Il est cependant permis d'espérer, quand on considère la parité entre Romands et Alémaniques au sein du comité d'initiative. Cette démarche politique est sans doute la seule façon de pousser le Conseil fédéral à prendre enfin ses responsabilités, lui qui a récemment déclaré ne pas envisager de réviser la loi sur les loteries avant 2011. Un attentisme coupable alors qu'en cinq ans les offres de jeux ont fait florès, avec les loteries sur Internet et le poker en ligne, notamment. Un courant qui renforce encore la pression sur le développement des loteries, et menace, par là même le développement du tissu social, culturel et sportif de notre pays.

Pierre Alain Heubi

Soutenus en 2007

Près de 500 institutions d'utilité publiques NEBEJU ont bénéficié des fonds des loteries en 2007: Jeunesse de la Côte (Peseux), Lycée Jean-Piaget, Orchestre symphonique neuchâtelois, Lire et Ecrire Jura, Dimanches Musicaux (Montfaucon), Année anabaptiste (Emmental), reconstruction de l'orgue de Bellelay, divers projets de l'EPER (Berne). Au plan romand: Déclaration de Berne (Lausanne), La Lanterne magique, la Croix-Bleue, Fédération romande des consommateurs notamment. Les CSP neuchâtelois et romand (avec retombée sur le Jura bernois) sont également soutenus par la LoRo.



■ Le Camp de Vaumarcus, lors de l'inauguration de deux nouveaux bâtiments le 31 mai dernier, a reçu un million de francs de la Loterie romande.